

Mode d'emploi

**Module de relais pour
détecteur de fumée
modulaire/VdS**

1145 00

GIRA



Ne pas enficher le module de relais lorsque la pile est en place

Le module de relais ne peut pas être mis en place dans le détecteur de fumée lorsque la pile est en place.

Table des matières

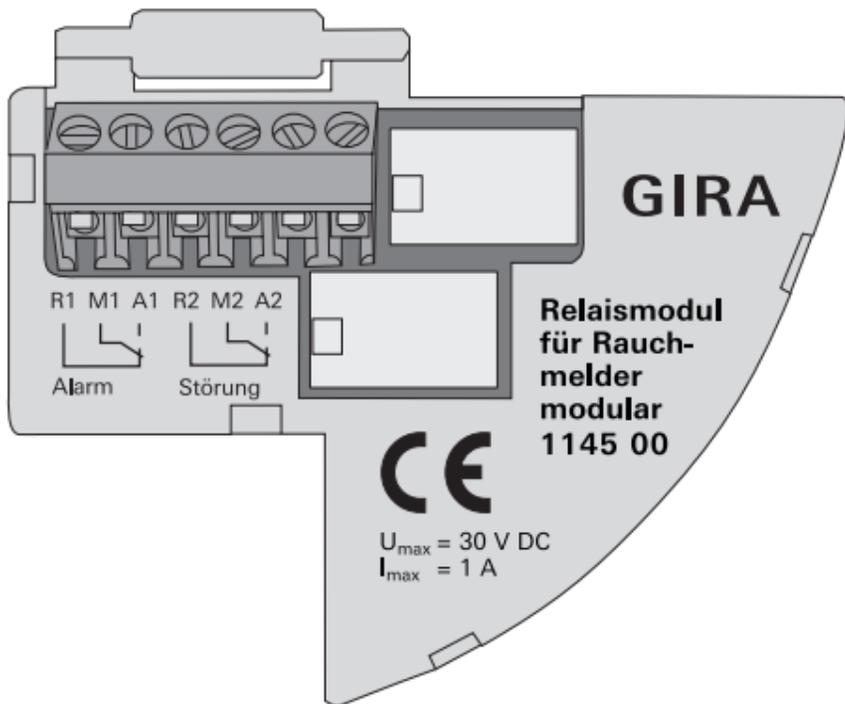
Description fonctionnelle	4
Fonction du relais d'alarme	6
Fonction du relais de défaut.....	8
Montage	10
Test de fonctionnement	13
Caractéristiques techniques	14
Garantie	15

Description fonctionnelle

Le module de relais élargit l'étendue des fonctions du détecteur de fumée modulaire/VdS Il s'insère dans l'emplacement du détecteur de fumée et permet le raccordement de transmetteurs d'alarme externes, tels que p. ex. un avertisseur sonore ou un feu d'avertissement. En outre, des messages d'alarme et de défaut peuvent p. ex. être transférés à un TeleCoppler ou une centrale d'alarme ou transmis à l'EIB via une interface de bouton-poussoir.

Le module de relais possède 2 relais, qui sont commandés par les états suivants :

- en cas de défaut du détecteur de fumée, p. ex. pile déchargée, le relais de défaut commute,
- en cas d'alarme d'incendie locale ou du réseau, le relais d'alarme commute.



Fonction du relais d'alarme

Via le relais d'alarme, on transmet des **alarmes incendie** à l'appareil raccordé.

L'alarme via le relais d'alarme a lieu en même temps que le signal d'alarme du détecteur de fumée.

Comportement en cas de détecteurs de fumée mis en réseau

Pour les détecteurs de fumée mis en réseau, le message d'alarme de tous les détecteurs de fumée raccordés est transmis via le relais d'alarme.

Désignations de bornes

Les bornes libres de potentiel du relais d'alarme sont désignées comme suit :

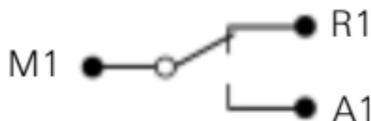
R1 : contact de repos du relais d'alarme

M1 : contact médian du relais d'alarme

A1 : contact de travail du relais d'alarme

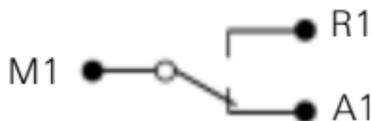
Etat de commutation

Fonctionnement normal :



Etat de commutation

Alarme incendie :



Fonction du relais de défaut

Le relais de défaut transmet les défauts de la **chambre de mesure** et de **tension insuffisante de la pile** à l'appareil raccordé.

L'alarme via le relais de défaut a lieu en même temps que le signal d'alarme du détecteur de fumée (le relais de défaut commute toutes les 45 s pendant 1 s sur A2).

Comportement en cas de détecteurs de fumée mis en réseau

Pour les détecteurs de fumée mis en réseau, seul le défaut local du détecteur de fumée équipé d'un module de relais est évalué et affiché via le relais de défaut. Si tous les détecteurs de fumée doivent être surveillés pour défaut éventuel, on doit utiliser un nombre correspondant de modules de relais.

Désignations de bornes

Les bornes libres de potentiel du relais de défaut sont désignées comme suit :

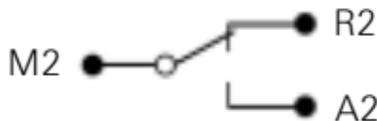
R2 : contact de repos du relais de défaut

M2 : contact médian du relais de défaut

A2 : contact de travail du relais de défaut

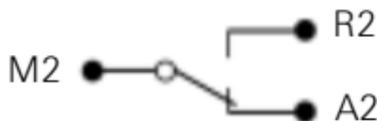
Etat de commutation

Fonctionnement sans défaut :



Etat de commutation en cas de défaut

(toutes les 45 s pendant 1s) :





Ne pas enficher le module de défaut lorsque la pile est en place

Le module de relais ne peut pas être mis en place lorsque la pile est en place.

Montez le module de relais comme suit :

1. Enlevez le détecteur de fumée modulaire/VdS du socle d'un léger mouvement de rotation dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et ôtez la pile.
2. Dénudez le câble de raccordement de l'appareil à raccorder.
Veillez à une longueur suffisante du câble de raccordement (env. 10 cm), afin de pouvoir facilement monter et démonter le module de relais.

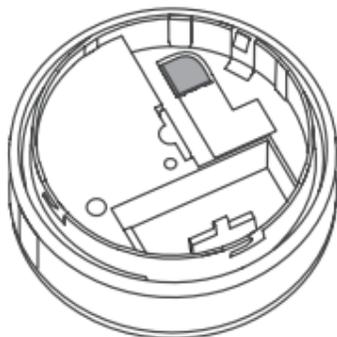
- Raccordez les conducteurs de raccordement au bloc de raccordement du module de relais.



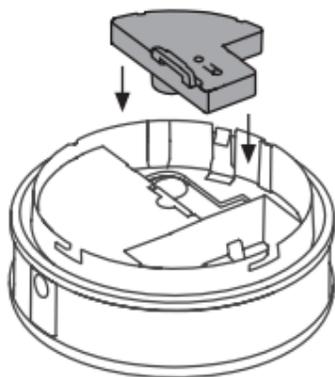
Raccordement de transducteurs de signaux inductifs

Lors du raccordement d'un transducteur de signal inductif, une diode de marche à vide doit être intégrée dans le circuit.

- Enlevez la languette (en gris sur l'image) en faisant levier avec un outil approprié (p. ex. un tournevis).



5. Insérez le module de relais dans l'emplacement jusqu'à ce qu'il se verrouille.
6. Raccordez la pile et placez-la dans le détecteur de fumée.
7. Effectuez un test de fonctionnement.
8. Placez le détecteur de fumée dans le socle et verrouillez-le d'une légère rotation dans le sens des aiguilles d'une montre.



Test de fonctionnement

Après la première installation et après chaque changement de pile, contrôlez le fonctionnement du détecteur de fumée avec le module de relais.

- Test du relais d'alarme :
Déclenchez une alarme au détecteur de fumée en appuyant sur la touche de test. En cas de fonctionnement correct, le relais d'alarme commute sur le contact A1.
- Test du relais de défaut :
Lors de l'application de la tension d'alimentation du détecteur de fumée, le relais de défaut commute pendant 1 s sur A2.

Remise à zéro matérielle

En cas de problèmes ou de défauts de fonctionnement, une remise à zéro du module de relais est le cas échéant, nécessaire. A cet effet, enlevez la pile du détecteur de fumée et mettez les bornes de la pile du détecteur de fumée en court-circuit (p. ex. avec un tournevis).

Caractéristiques techniques

Contact de relais d'alarme :	Inverseur, libre de potentiel
Tension de commutation :	max. 30 V
Courant de commutation :	max. 1 A
courant absorbé supplém. en cas d'alarme :	max. 40 mA
Contact de relais de défaut :	Inverseur, libre de potentiel
Tension de commutation :	max. 30 V
Courant de commutation :	max. 1 A
courant absorbé supplém. en cas de défaut :	max. 2 mA
Diamètre de raccordement :	0,3 à 1,4 mm

Prestation de garantie

Nous accordons la garantie dans le cadre des dispositions légales correspondantes.

Veillez nous envoyer l'appareil défectueux en port payé à notre service après-vente central en joignant une description du défaut.

Gira

Giersiepen GmbH & Co. KG
Centre de service après-vente
Dahlienstraße 12
42477 Radevormwald



Le marquage CE est un marquage de libre circulation qui s'adresse exclusivement aux autorités et ne constitue pas une garantie de caractéristiques.

Gira
Giersiepen GmbH & Co. KG
Postfach 1220
42461 Radevormwald
Fon +49 (0) 21 95 - 602 - 0
Fax +49 (0) 21 95 - 602 - 339
E-Mail: info@gira.de
Internet: www.gira.de

GIRA